

Considérations sur nos Devoirs envers Notre Ame.

Compagne inséparable du corps, pendant le pèlerinage de cette vie, l'âme est assujettie aux trois grandes calamités qui peuvent affliger l'homme dans son corps : les maladies, l'exil, l'esclavage. Nous devons la soigner dans ses maladies, la consoler dans son exil, enfin la préserver de l'esclavage, ou l'en délivrer.

1°. — L'âme, comme le corps, a sa vie qui lui est propre, et par suite, elle a aussi ses langueurs, ses maladies, sa mort. Notre devoir est de faire, pour la vie et la santé de notre âme, ce que nous faisons pour la vie et la santé de notre corps, et en nous imposant cette règle, nous ferons encor trop peu, puisque l'âme étant infiniment plus précieuse que le corps, il serait juste de faire pour l'une beaucoup plus que pour l'autre. — Le corps, pour se soutenir et se développer, a besoin de nourriture ; on ne la lui refuse jamais. L'âme aussi en a besoin pour vivre. Elle réclame la vérité, et l'instruction qui la donne ; la vertu et la grâce qui en rend la pratique possible. Oseriez-vous bien dire que vous ne les lui refusez jamais ?

Quand le corps est malade, on s'alarme, on court au médecin, on est courageux pour dévoiler les causes et la nature de la maladie ; on se soumet au régime le plus sévère ; on boit les plus amers breuvages ; agit-on ainsi à l'égard de l'âme ? — Toutes ses maladies viennent des passions ; la prière et les sacrements en sont le remède ; quand et comment prions-nous ? Le prêtre est le médecin ordinaire de l'âme ; il peut la guérir ; quel est notre empressement pour recourir à son ministère ? On dit : La prière m'ennuie, la confession me répugne : est-ce donc là une excuse ? Les détails qu'il faut donner au médecin du corps sont-ils donc si agréables ? Les potions qu'il faut prendre, le régime qu'il faut suivre, les privations qu'il faut s'imposer pour recouvrer la santé, tout cela n'offre-t-il ni répugnances ni difficultés ? On s'y résigne cependant.